

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Réparateur d'ouvrages d'art en béton et en maçonnerie

Numéro du CQP :	149-2024 09 27
Date d'échéance CPNE :	Septembre 2029
Créé par les CPNE du :	27 septembre 2024

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	Syndicat national des entrepreneurs spécialistes de Travaux de Réparation et de Renforcement des Structures	Jean-François RIBES 01 44 13 31 82 strres@strres.org

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------

Description de l'emploi :	<p>Au sein d'une équipe, le Réparateur en ouvrages d'art réalise des réparations sur des ouvrages d'art en béton ou en maçonnerie commandités par le gestionnaire ou le propriétaire (communes ou départements). Les réparations qu'il effectue sont de type non structurel (comme un défaut de conception par exemple).</p> <p>La qualité des travaux de réparations qu'il réalise garantit la sécurité des usagers des ponts et la pérennité de l'ouvrage.</p> <p>A partir de fiches de procédures de réparation et des fiches de sécurité des produits des fournisseurs et de consignes orales du chef de chantier, il organise son intervention, il met en œuvre la procédure adaptée afin d'entreprendre les réparations nécessaires. Il contrôle les opérations qu'il réalise.</p> <p>Il exerce dans un environnement rural ou urbain, en extérieur. Il est sensibilisé au respect de l'environnement et de la biodiversité du chantier notamment dans le tri et l'évacuation des déchets, la protection des sols, la préservation de l'eau, de la faune et de la flore de sa zone d'intervention. La qualité des travaux de réparations qu'il réalise garantissent la sécurité des usagers des ponts et la pérennité de l'ouvrage.</p>
---------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Classement CCN :	Niveau II - Position 2 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics
------------------	---------------------------------------------------------------

Enregistrement aux répertoires :	NC
Date d'échéance répertoires :	NC

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Effectuer les réparations non structurales d'ouvrages d'art en maçonnerie	
<p>Au sein d'une TPE, PME ou grande entreprise spécialisée dans les travaux de réparations d'ouvrages d'art en béton et maçonnerie, le réparateur prépare les supports et réalise les travaux de réparations selon les procédures transmises par son N+1. Il a la capacité de mettre en œuvre différentes techniques de réparations non structurales au regard des types de désordres et des pathologies des ouvrages. Ses principales activités sont :</p>	
Rejointoiement de maçonnerie	Préparer le support en éliminant la partie de mortier altéré afin de réaliser le rejointoiement des maçonneries.
	Rejoindre en appliquant un mortier adapté afin d'assurer la liaison entre les pierres, les moellons et les briques.
Injection de maçonnerie	Préparer la surface en débarrassant les diverses salissures afin de faciliter l'injection.
	Injecter des maçonneries en prenant en compte leur état et les pathologies à traiter afin de régénérer les mortiers et améliorer l'étanchéité.
Reprise des maçonneries	Préparer le support en respectant le phasage de démontage afin d'assurer la stabilité de l'ouvrage.
	Reprendre des maçonneries à l'aide d'un mortier de réparation ou par méthode adaptée afin de remplacer les parties de pierres endommagées.
Bloc 2 : Effectuer les réparations non structurales d'ouvrages d'art béton	
Ragréage des surfaces béton	Préparer le support béton en utilisant la technique adaptée afin de permettre l'adhérence du mortier de réparation.
	Passiver les aciers en appliquant des produits afin de les protéger de la corrosion.
	Mettre en œuvre le nouveau mortier de réparation en appliquant les produits manuellement ou mécaniquement afin de retrouver la géométrie de la structure.
Traitement des fissures par injection des ouvrages béton	Préparer la surface et le support selon la méthode d'injection afin d'assurer l'étanchéité du cachetage
	Injecter les ouvrages en béton en prenant en compte leur état et les pathologies à traiter afin de régénérer les mortiers et améliorer l'étanchéité

